

## **Impacts négatifs des parcs éoliens prévus sur le tourisme et l'environnement gaspésien**

Mémoire présenté à Mme Jocelyne Gaudet, présidente  
Commission du Bape  
Audiences du 16 juin 2005

Par Francis Bernatchez, représentant un groupe de citoyens du secteur

Gaspé, 16-06-2005

## Table des matières

<b>1. Présentation</b>	page 3
<b>11. Notre intérêt pour le projet</b>	page 3
<b>111. Impacts de ce projet sur l'environnement</b>	page 4
1. Bien-être et qualité de vie des résidents	page 4
2. Valeur des propriétés	page 5
3. Paysages	page 5
4. Tourisme terrestre	page 6
▪ Panoramas de la 132	page 6
▪ Sentier international des Apalaches	page 6
▪ Sentiers de motoneiges	page 6
5. Tourisme maritime :	page 7
▪ Croisières	page 7
▪ Navigation de plaisance (voiliers)	page 7
▪ Kayaks et embarcations à faible tirant d'eau	page 7
6. Territoires de chasse	page 8
<b>IV. Étude d'impacts</b>	page 8
<b>V. Politique touristique du Québec et développement durable</b>	page 8
<b>VI. Importance du développement éolien pour notre économie</b>	page 9
<b>VII. Nos suggestions</b>	page 9

Bonjour Madame la Présidente et membres de la Commission.

Mon nom est Francis Bernatchez, avocat et je représente un groupe de citoyens propriétaires terriens ou résidents du secteur du parc éolien prévu à l'Anse-à-Valleau

Tout d'abord, je veux insister sur le fait que nous sommes favorables à l'implantation de sites éoliens en Gaspésie et espérons que les prochains appels d'offre nous favoriseront comme site et exigeront un contenu gaspésien pour les composantes. Nous avons un cruel besoin des retombées économiques que l'exploitation du vent nous apportera. Mais nous contestons les sites choisis et tout d'abord celui de l'Anse-à-Valleau. Nous tenons à protéger les beautés des côtes gaspésiennes et notre principale industrie : le tourisme.

## **11. Notre intérêt dans le projet**

Après l'épuisement de leurs ressources forestières, minières et halieutiques, il ne reste aux Gaspésiens que le potentiel touristique de leur région. Et on prévoit 12 parcs éoliens sur la rive sud du St-Laurent, de l'Île-Verte à Carleton!

Nous ne pouvons rester indifférents devant le danger que représente l'installation de parcs éoliens ici et là sur la côte, dans l'anarchie., sans plan d'intégration qui protégerait nos magnifiques paysages et notre industrie touristique. Nous craignons la ruine de notre industrie touristique, le sabotage des magnifiques paysages dans lesquels nous vivons depuis toujours. Nous ne sommes pas préoccupés seulement par le site de l'Anse-à-Valleau mais par l'ensemble des parcs qui vont être construits.

Le site de l'Anse-à-Valleau/Pointe-à-la-Renommée offre justement un fort potentiel touristique que l'on a déjà commencé à exploiter avec le rapatriement du phare et la reconstruction de la plus ancienne station de radio marine en Amérique du Nord. Sa mise en valeur ne fait que commencer et pourtant l'endroit attire déjà des touristes de plus en plus nombreux de tous les coins du pays et même de l'étranger. Et avec l'initiative de la Corporation des gestionnaires de phares du Québec de publier à 50,000 exemplaires un dépliant présentant les phares accessibles du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, (le phare de Pointe-à-la-Renommée en fait partie), nous prévoyons une bonne augmentation de l'achalandage cette année.

L'endroit montre encore les vestiges de quatre postes de pêche saisonnière : de l'est à l'ouest :

Ruisseau-à-Zéphir

Canes-de-Roches

Ruisseau-à-l'Ail (le dernier des postes de pêche saisonnière de la Gaspésie)

Coulée-à-Félix

Tout ça dans un paysage de mer, caps et côtes à couper le souffle. Un endroit qui a su garder un air de bout du monde, mais à proximité de le 132.

Nous considérons que les éoliennes qu'on désire y planter, le déboisement nécessité (un hectare par éolienne), les routes d'accès (37,5 km) d'une trentaine de mètres de largeur, les lignes de transmission qui s'ajouteront le long de la 132, le bruit, la circulation de poids lourds et de toutes sortes d'énormes machines détruiront irrémédiablement la beauté et la quiétude des lieux et par conséquent, tout son attrait touristique et le bien-être des résidents.

Comme propriétaires ou résidents de ce coin de paradis, nous tenons farouchement à le protéger pour le partager avec les autres Québécois, Canadiens et citoyens du monde. Et le remettre, embelli et enrichi à nos enfants et petits enfants.

## **111. Impacts de ce projet sur l'environnement**

### **Bien-être et qualité de vie des résidents**

Il ne faudrait pas reproduire ici les erreurs commises en Europe et ailleurs. Des éoliennes deux fois moins puissantes y produisent pourtant des bruits considérés comme insupportables par les populations (elles s'entendent à plus d'un km sous le vent).

En Hollande, une étude de l'Université royale de Groningen recommande une distance de 50 fois la hauteur en bout de pale comme distance minimale des habitations pour éviter les bruits désagréables. (Ici  $117\text{m} \times 50 = 5850\text{ m}$ , plus de 5 kilomètres et demi!!!) (1)

Ce bruit sourd, se rapprochant du rythme cardiaque provoque souvent une irrégularité du pouls et des états anxieux reconnus pour être des effets des infrasons. De plus, l'effet stroboscopique (jeu de lumière) provoqué par la lumière sur les pales peut provoquer des nausées et même des crises d'épilepsie chez les personnes fragiles. Pour éviter ces *inconvéniens* on recommande une distance de 20 fois la hauteur totale (Ici  $117\text{m} \times 20 = 2340\text{ m}$ , soit presque 2 kilomètres et demi.) (2)

Cartier Wind Energy parle de 40 DBA à une distance de 500 m mais ils ne sont pas en mesure de préciser le niveau d'augmentation du bruit avec l'usure et le temps.

Cartier Wind Energy parle d'un son comparable à celui des éoliennes de Cap-Chat. Puisque l'on sait que le bruit est produit par le passage des pales devant le mat et que la masse des éoliennes prévues à Pte-à-la-Renommée (mat et pales) double presque celle de Cap-Chat, on peut s'attendre à un bruit beaucoup plus considérable que l'estimation tronquée de Cartier Wind Energy.

La configuration du terrain avoisinant les éoliennes 14 à 18 vers le Lac de Pte-à-la-Renommée (Lac de la Dame) est en entonnoir avec une pente descendante et le pourtour du lac est escarpé ce qui crée une sorte d'amphithéâtre naturel qui amplifiera ce bruit répétitif. Et comme les chalets sont utilisés autant sinon plus en hiver qu'en été, le couvert végétal de feuillus ne diminuera pas la propagation du son en hiver.

Les promoteurs ne semblent pas être dérangés par les inconvénients que les estivants subiront pendant tout l'été 2006 : étouffés dans la poussière soulevée par toute cette circulation sur la route de terre de Pointe-à-la-Renommée, difficulté et probablement impossibilité de se faufiler dans cet embouteillage pour se rendre à leur chalet, bruit infernal des poids lourds et toute cette machinerie. Comment seront-ils dédommagés pour cette saison perdue???

**Et que dire des disputes suscitées par ces projets dans les familles et les villages entre les tenants du oui et ceux du non!**

### **Valeur des propriétés**

Les résidents ou propriétaires terriens verront en plus la valeur de leurs propriétés dégringoler en flèche. Le sol sera déboisé, compacté par le va et vient des énormes machines, lacéré par un énorme réseau de routes qui seront presque des autoroutes et contaminé par toutes sortes de résidus.

Les propriétaires de chalet y sont installés pour profiter de la quiétude et de la beauté des lieux. Qui voudra encore se reposer dans un décor autrefois paradisiaque mais maintenant dévasté par l'avidité de promoteurs étrangers qui ne pensent qu'au profit facile et rapide? Qui sera intéressé à acheter ces propriétés ou un terrain pour s'y installer? En Europe, toute habitation située à 500 m d'une éolienne est invendable. Même les signaux de télévision seront perturbés.

Cartier Wind Energy a affirmé qu'ils n'ont pas l'intention d'appliquer les dispositions du Code civil du Québec leur permettant d'acquérir les terrains faisant l'objet du droit d'installation à la fin du bail. Mais quelle garantie avons-nous de cette renonciation puisqu'ils n'ont apporté et signalé aucun changement au contrat initial depuis cette affirmation? Puisqu'en acquérant, ils n'auront pas à démanteler en cas de non renouvellement ni à payer de redevances aux propriétaires s'il y a renouvellement avec Hydro Québec, le choix des actionnaires américains est simple et le cautionnement de garantie sans valeur puisqu'il s'applique au superficiaire (locataires) et non au propriétaire!

### **Paysages**

Que dire de plus sur nos paysages sinon qu'ils provoquent l'admiration et l'envie de tous ceux qui ont le bonheur de les contempler? La rive nord de la Gaspésie est sauvage et escarpée, battue par les vents, les caps plongent dans une mer souvent en furie. De petits villages se blottissent au creux des anses, à l'abri de hautes montagnes. Personne ne s'habitue à cette beauté. C'est un avant-goût de la splendeur de Forillon, tout près.

Nous croyons que Cartier Wind Energy a privilégié les bords de mer pour faire plus vite son profit. Pour le parc de l'Anse-à-Valleau, par exemple, trois des quatre masts de mesure des vents ont été élevés à proximité des côtes. Pas étonnant qu'ils affirment y trouver les vents les plus favorables! L'intérieur de la Gaspésie est assez vaste pour recevoir des parcs éoliens sans que le paysage soit saccagé.

### **Tourisme terrestre**

Nous revenons sur le fait que l'industrie touristique est d'une importance cruciale pour la Gaspésie. En 2003, 785,000 visiteurs ont emprunté les routes pourtant cahoteuses de la Gaspésie pour y admirer nos paysages de montagnes, de caps et de mer à couper le souffle. 85% sont québécois et plus de 75% d'entre eux reviennent nous voir. Tous sont émerveillés de la splendeur de notre décor et les touristes étrangers les classent souvent parmi les plus beaux du monde! **Le National Geographic et le Guide Michelin attribuent la cote maximale de trois étoiles à la route panoramique du tour de la Gaspésie (la 132).** Et en automne, nos forêts s'enflamment de couleurs uniques à la région dues aux particularités de notre climat. Mais la 132 passera en plein milieu du futur parc éolien de l'Anse-à-Valleau!

Remarquez que les promoteurs ne semblent pas se soucier du fait que la circulation dense de poids lourds sur la petite route non pavée de Pointe-à-la-Renommée au cours de tout l'été 2006 découragera la plupart des touristes qui voudraient visiter le phare et la station radio-marine. Nos pertes seront considérables. Et quelles seront les conséquences sur l'achalandage du site pour les années futures?

### **Sentier international des Apalaches**

Depuis déjà quelques années, le sentier international des Apalaches (SIA) attire de plus en plus d'amoureux du silence, de la solitude et de la nature sauvage. Cependant ces amateurs devront, à partir de l'année prochaine, si le projet se concrétise, se promener à l'ombre des éoliennes puisqu'on a décidé qu'une distance de 200 mètres du SIA était acceptable.

Combien de DBA à cette distance??? Nous pensons que l'intérêt pour cette portion du sentier va chuter dramatiquement. À quoi serviront les 15 000 \$ annuels du promoteur pour cette infrastructure qui commence à peine à se faire connaître si cette section perd ses principaux attraits et les randonneurs???

### **Sentiers de motoneiges**

Nos sentiers de motoneiges, parmi les plus importants au Québec, empruntent des parcours qui font l'émerveillement des adeptes gaspésiens et étranger dans un décor féérique.

Ces visiteurs hivernaux ont contribué à meubler la saison morte de nos hôteliers et restaurateurs. Ils viennent et reviennent toujours de plus en plus nombreux de partout au Québec et au Canada et des forfaits sont vendus dans le monde entier. Tous ces visiteurs friands de sauvages paysages d'hiver s'accommoderont-ils d'éoliennes à 125 mètres de distance??? Est-ce que les parcours resteront sécuritaires vu la si grande proximité de ces géants?

## **Tourisme maritime**

### **Croisières**

L'industrie des croisières sur le fleuve St-Laurent, un des sept plus longs fleuves au monde, est en pleine expansion et Tourisme Québec et certains promoteurs travaillent à développer ce créneau de plus en plus populaire chez les bien nantis du monde entier. Les régions nordiques sont à la mode (on peut rivaliser avec l'Alaska) et la saison des ouragans et tempêtes tropicales pourrait nous faire profiter d'un afflux de croisiéristes fuyant les dangers des mers du Sud. Les paquebots de luxe étrangers sont de plus en plus nombreux à longer les côtes gaspésiennes offrant à leurs hôtes un décor de petits villages blancs blottis au creux d'anses profondes ou d'escarpements et de montagnes sauvages et inviolés. Ces bateaux se dirigent vers Québec pour une escale qui apporte des millions de dollars en retombées économiques à la Capitale nationale. Et comme ils doivent emprunter obligatoirement la même route pour le retour, les paysages vus du fleuve prennent une importance cruciale. Un décor d'éoliennes de 117 mètres sur le sommet des montagnes distraira le regard de la splendeur des côtes et risque de les blaser! Les experts en matière de développement touristique sont d'avis que la satisfaction de cette clientèle exigeante dépend beaucoup des attraits de la route qu'ils empruntent. Pourtant, aucune étude d'impact visuel des éoliennes sur le tourisme maritime n'a été effectuée!

### **Navigation de plaisance**

Les croisiéristes ne sont pas les seuls à apprécier la mer. Les plaisanciers s'en donnent à cœur joie sur le majestueux St-Laurent. La navigation de plaisance est de plus en plus populaire et les voiliers, petits et grands, s'agglutinent, chaque soir de la belle saison à tous les quais de la côte. De nombreuses petites villes possèdent leur marina. Ces visiteurs des beaux jours auront-ils les mêmes émotions à longer des côtes défigurées par un chapelet d'éoliennes???

### **Kayaks et petites embarcations**

Le sentier maritime du St-Laurent, issu en 2002 de la Politique de l'eau du Québec est régi par Tourisme Québec et la Fédération québécoise du canot et kayak. Il offre des routes bleues régionales, d'un bout à l'autre du St-Laurent et sur les deux rives, pour les kayakistes de mer et les utilisateurs d'embarcations à faible tirant d'eau qui veulent découvrir le fleuve sous un angle différent. Au Maine, le Maine Island Trail (MIT) attire chaque année des centaines de milliers de visiteurs. Les sites sont maintenant trop achalandés et les adeptes regardent ailleurs. Le sentier maritime du St-Laurent arrive au bon moment cette année pour accueillir ce surplus. (3) Encore ici, le caractère unique de nos côtes prend toute son importance.

## **Territoires de chasse**

La construction d'un parc éolien à l'Anse-à-Valleau occasionnera la destruction de territoires de chasse très giboyeux (en 2004, 106 orignaux ont été abattus dans un rayon de 20 km ayant pour centre Anse-à-Valleau et la région, avec une moyenne de 8 de ces animaux par 10 km<sup>2</sup> est considérée comme une des plus riches au Québec). (4)

Or, la chasse emmène en Gaspésie de nombreux adeptes de ce sport qui alimentent l'économie de la région.

Cependant, les études d'impact ne se sont pas intéressées aux orignaux et chevreuils!

## **IV. Étude d'impacts**

Cartier Wind Energy a utilisé les données du Ministère des Ressources naturelles pour fournir l'information sur les plantes, animaux, marais ou zones humides et couvert forestier. Or ledit Ministère ne collige aucune information sur le domaine privé comme le rapportent les séances d'information.

On a nié l'impact sur les oiseaux migrateurs et les espèces protégées. Cependant, j'ai personnellement vu, en juillet dernier, avec mon épouse et mes deux filles, un pygargue à tête blanche juvénile sur la première côte, à partir de la 132, de la route menant à Pte-à-la-Renommée. Un autre résident du coin affirme aussi l'avoir observé. La présence d'un juvénile en juillet suppose, à mon avis, habitat et nidification. Je me permets de souligner que cette espèce est très rare au Québec.

Les tracés routiers n'apparaissent que sur carte sans analyse sur le terrain comme le démontrent les toutes dernières démarches entreprises pour négocier un droit de passage avec les propriétaires par les représentants de Cartier Wind Energy qui ont soudainement trouvé des zones humides ce printemps.

Les tracés sont hypothétiques car les propriétaires privés n'ont pas tous autorisé le passage de la route. Plusieurs s'y opposent farouchement et aucune étude d'impacts n'existe sur les solutions de rechange improvisées lors des séances d'information sans aucune assurance sur leur faisabilité. Comment le Bape peut-il autoriser un tracé routier dans l'ignorance de sa situation?

## **V. Politique touristique du Québec & développement durable**

Le Québec préconise une industrie touristique orientée vers le développement durable. Le développement durable est décrit comme un « processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles *qui ne compromet pas la capacité des générations futures à faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement.* » *Ce doit être une politique intégrée où l'industrie qui s'implante doit l'être en harmonie avec celles déjà existantes et si possible en devenir partenaire.* (5)



Le tourisme est le principal gagne-pain des Gaspésiens. Et l'attrance des touristes pour notre région dépend en grande partie de la beauté unique de nos sites, de la qualité des services et de l'accueil chaleureux des Gaspésiens.

Certains villages ont pris leur destinée en main. Le 8 juin dernier, les municipalités de Madeleine, Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme annonçaient que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs leur octroyait 15 000 \$ pour expérimenter, sur deux ans, un projet de paysage humanisé.

Selon la nouvelle (6), « un paysage humanisé est une aire constituée à des fins de protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés au fil du temps par des activités humaines en harmonie avec la nature ». Une initiative qui cadre bien avec la politique touristique du Québec et la loi sur le développement durable.

Le Québec veut augmenter les recettes de l'industrie touristique de 4 milliards de dollars d'ici 2010 tout en exigeant une gestion intégrée du territoire et la protection de l'environnement pour le bénéfice des générations futures. Et pour attirer et fidéliser une clientèle de plus en plus exigeante à la recherche d'expériences touristiques de qualité, nous nous devons d'offrir l'excellence. Et nos paysages se doivent de conserver leur éblouissante splendeur.

**Aucune éolienne entre la 132 et le St-Laurent!!!**

## **V1. Importance du développement éolien pour l'économie de la Gaspésie**

**Nous répétons que nous sommes favorables à l'implantation de parcs éoliens en Gaspésie.** Nous avons un grand besoin des retombées économiques que le développement de cette industrie verte nous apportera. Nous tenons à ces emplois bien payés qui ramèneront notre jeunesse en région. Nous espérons le renouveau qui remettra la Gaspésie sur les rails. Mais nous tenons à ce que ce soit fait selon un plan d'ensemble et des normes bien précises. Que ce soit fait dans l'optique de la Politique du Québec sur le tourisme et du développement durable. Nous voulons que l'industrie éolienne s'intègre au milieu, pas qu'il le défigure.

Nous ne sommes pas en pénurie d'électricité et nous ne voyons pas la nécessité d'être si pressé. Nous voulons développer nos richesses dans des projets structurants et harmonisés avec notre principale industrie.

## **V11. Nos suggestions**

Nous voyons d'abord la nécessité d'une réglementation et de normes précises au niveau de la MRC et de la ville de Gaspé et une étude d'impact globale sur l'ensemble des sites éoliens prévus en Gaspésie et au Bas-St-Laurent avant le début de toute implantation.

Nous devons profiter des expériences d'ailleurs pour faire mieux.

Les éoliennes ne sont pas un attrait touristique. Mais on peut réussir à les intégrer si, par exemple, on les regroupe en mégaparcs conçus pour être insérés dans une zone qui deviendrait touristique. (En Californie, un site de 3 500 éoliennes attire des milliers de touristes). Il faut absolument harmoniser l'exploitation de l'énergie éolienne avec notre développement touristique. En faire une attraction.

Des études européennes sur l'impact des sites éoliens ont prouvé que le regroupement de ces structures en mégaparcs peut devenir un attrait touristique. Et comme le site de Murdochville donne un rendement prouvé de 36%, tandis que l'Anse-à-Valleau espère 37%, nous croyons qu'il serait avantageux pour tous que les parcs soient déplacés à l'intérieur des terres et que la région de Murdochville soit privilégiée. Un mégaparc jumelé à un centre d'interprétation de l'énergie éolienne pourrait faire de cette ville une destination prisée par les touristes et la charge de sa relance serait ainsi assurée par l'entreprise privée. Tout le monde serait satisfait! Les parcs éoliens doivent aider à développer la Gaspésie et son potentiel touristique.

*Comme le Québec n'est pas en pénurie d'énergie électrique, nous ne comprenons pas qu'il y ait urgence à planter ici et là des milliers d'éoliennes, sans vue d'ensemble, dans l'anarchie, au mépris des Gaspésiens, de leur milieu de vie et de leur industrie touristique. Dans le cadre de la Loi sur le développement, on se doit de chercher à relocaliser ces géantes pour les intégrer et minimiser les impacts négatifs.*

Aidez-nous à sauver la Gaspésie! À profiter à la fois de parcs éoliens bien intégrés et d'une industrie touristique de plus en plus florissante!

Merci.

#### Sources :

(1) Enquête de C. Laumonier & Flory de décembre 1999 effectuée par le CSTB à la demande de l'ADEME sur le site de Sallèles-Limousis connecté au réseau en juillet 1998.

(2) Idem

(3) Stéphane Caux, de Tourisme Québec

(4) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

(5) Politique touristique du Québec

(6) Aux bulletins de nouvelles du jeudi 8 juin 2005

Les transcriptions des audiences du Bape

Politique touristique du Québec

## **Signataires**

Francis Bernatchez,  
Marie-Claude Ouellet,  
Marie-Cécile Ouellet,  
Maria Jalbert,  
Paul Ouellet,  
Gérald Ouellet,  
Édith Asselin,